

Bulletin Municipal



Photo J-C Riallin



Recensement de la population

Du 17 janvier au 14 février

Salle Polyvalente

Ouverture après le 1^{er} trimestre

Le mot du maire



En cette fin d'année 2018, nous venons vers vous pour plusieurs raisons avec un peu d'avance.

Les travaux de la salle polyvalente ont démarré plus tard que prévu pour des raisons indépendantes de notre volonté, le 16 Avril 2018. La réception du chantier est prévue pour avril 2019. Ceci nous a contraints d'annuler les vœux de la municipalité et de reporter le repas du CCAS qui lui aura lieu courant du 1^{er} semestre 2019 suite à la remise en service de la salle polyvalente. Nous vous demandons de nous en excuser, mais rien n'est perdu pour attendre.

Par ce bulletin municipal de fin 2018, nous venons vous souhaiter de Bonnes Fêtes de Noël et également une Bonne Année 2019, avec tout ce que vous imaginez de bon pour vous et votre famille. Recevez au nom de toute l'équipe Municipale, du personnel communal et en mon nom, nos meilleurs Vœux de Santé, Bonheur, Joie et Réussite pour 2019.

Comme tous les 5 ans, le recensement de la population se déroulera du 17 janvier au 14 février. Il sera assuré par Mme Marie-Pierre SAILLET, employée communale. Elle sera identifiable par sa carte officielle avec sa photo et le cachet de la Mairie pour les personnes qui ne la connaissent pas. Je vous rappelle que le recensement est un acte civique et une obligation légale.

Vous retrouverez dans ce bulletin toutes les rubriques habituelles : Etat Civil, urbanisme, délibérations, travaux réalisés et projets, le mot des Associations, la rubrique revue de presse, les tarifs communaux et tous les contacts pratiques.

Merci à tous ceux qui partagent de près ou de loin la vie de la Commune.

Bienvenue à tous les nouveaux arrivants qu'ils soient propriétaires ou locataires. Je les invite à se faire connaître et à s'associer aux activités à travers les différentes associations. C'est la meilleure façon de faire connaissance avec la population nicolasienne.

Bonnes Fêtes de Noël et du Nouvel An.
Bonne Année à tous.

Le Maire
Jean Claude RIALLIN

TABLE ANNUELLE DES ACTES DE NAISSANCES de la commune de *Saint-Nicolas du Tertre*
pendant l'année de 1919, dressée en exécution du Décret du 20 juillet 1807.

N° DES ACTES sur le REGISTRE	NOMS ET PRÉNOMS	DATE DES ACTES
10	Naissance de Babat Bernadette Marie Joseph	Vingt novembre
11	" Epinaye Laurence Marie Joseph	Vingt huit septembre
12	" Lebreton Marie Ange Marie	Dix décembre
2 x	" Monneraye Ernest Joseph Marie	Douze avril
3	" Monneraye Germaine Marie Louise	Vingt sept août
5	" Voël Edouard Ange Marie	Crente octobre septembre
8	Reconnaissance de Voël Edouard Ange Marie	Vingt huit octobre
15 x	Naissance de Ollivier Ernest Marie Ange	Vingt neuf décembre
1	" Royer Alexis Jean Baptiste	Dix sept mars
6 x	" Leblé Renaud Hyacinthe Marie	Dix neuf octobre
7	" Rollo Albertine Marie Joseph	Vingt sept octobre
9	Reconnaissance de Renaud Hyacinthe Marie Leblé	Trois novembre
11	Naissance de Renaud Renaud Marie (transcription de jugement)	Dix neuf novembre

Un mot
sur le
approuvé
le Maire
M. Dubois

Le Maire Dubois Jean, Maire de la commune de Saint-Nicolas du Tertre, Officier de l'Etat civil, Certifie l'exactitude de la présente table de signature des naissances, qui contient seize actes.

A Saint-Nicolas du Tertre, le premier janvier, mil neuf cent dix-neuf.



L'état civil de l'année 2018

Mariage

Gwendoline LEBLOND et Thomas HOUEIX le 23 juin

Félicitations aux jeunes mariés

Décès

Mr CAVALON Louis Bernard - 97 ans

Le 16 mai

Mr DESECURES Cyrille - 51 ans

Le 20 octobre

Sincères condoléances aux familles

L'urbanisme 2018

Permis de construire accordés :

-BEAUDOUX Bruno
1, le bois semé
Construction véranda

-DANION Jérôme
28, la vallée
Construction véranda

-GAEC des Friches
Les friches
Extension stabulation

-HEMERY Sylvain
3, rue du gros chêne
Construction garage

-RIALLIN Bernard
2, la touche Caro
Extension habitation

-MONNERAYE Gilbert
11, route de Ruffiac
Construction garage

Déclarations préalables accordées :

-COUEFFARD Jean-Marie
2, la croix
Création fenêtres de toit et rénovation toiture

-DEPIERREPONT Mickaël
18, rue du tertre
Création ouverture

-DUBOIS Pierre
1, la bridelaie
Création fenêtres de toit

-LE FOL Armel
12, le pont Bily
Pose de panneaux photovoltaïques

-LE HOUEZEC Frédérique
3, Quilvin
Construction abri de jardin

Conseil Municipal du 30 janvier

Subventions aux associations
Convention école Ste -Thérèse
Subvention voyage éducatif
Extension salle polyvalente : attribution des lots
Location parcelle à PLANTARD Patrick
Projet d'achat maison DUBOIS M-Thérèse

Conseil Municipal du 20 février

Approbation des comptes administratifs 2017
Approbation des comptes de gestion 2017
Oust à Brocéliande Communauté (OBC): statuts, gestion ressource en eau, Gémapi
Oust à Brocéliande Communauté (OBC) : projet de territoire 2018-2026
Remboursement à Mme TEXIER Josette
Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Conseil Municipal du 05 avril

Taux d'imposition 2018
Affectation des résultats de fonctionnement 2017
Budgets primitifs 2018
Renouvellement ligne de trésorerie
Lotissement du stade : prorogation partielle de l'emprunt à court terme
Syndicat Départemental d'énergies du Morbihan : révision statuts
Projet de réfection des vestiaires du terrain de football : demandes de subventions
Maison ROUILLE : vente à M. ROBERT Nicolas

Conseil Municipal du 12 juin

Travaux de voirie : attribution du marché
Salle polyvalente : emprunt relais TVA et subventions
Budget lotissement : décision modificative 1
Projet de vente parcelle constructible Place de l'église
Fixation des taux de promotion pour l'avancement de grade
Remboursement à Mme TEXIER Josette
Forêt communale de Grisan : Coupes 2018
Recensement population 2019 : nomination du coordonnateur communal et fixation du nombre d'agents recenseurs
Coupes de bois : fixation tarifs bois sur pied

Conseil Municipal du 17 juillet

Salle polyvalente : relance des lots menuiseries extérieures et peinture
Vote du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC)

Conseil Municipal du 02 octobre

Recensement population 2019 : rémunération de l'agent recenseur
Régime indemnitaire du Personnel (RIFSEEP)
Salle polyvalente : réajustement plan de financement suite à accord de subvention
Station d'épuration : convention SATESE avenant 2
Eau du Morbihan : rapport sur le prix et la qualité du service exercice 2017
Remboursement à Mme TEXIER Josette
Budget commune : décision modificative 1

Conseil Municipal du 06 novembre

Assainissement collectif :
révision des tarifs au 1^{er} janvier 2019
Forêt communale de Grisan : coupes de bois 2019
Halles de la Guette :
révision des tarifs au 1^{er} janvier 2019
Oust à Brocéliande Communauté (OBC) : révision des statuts
Inscriptions sur liste électorale : réforme des modalités et création d'une commission de contrôle
Dissolution du CCAS et création d'une commission « affaires sociales »
Remboursement à Mme TEXIER Josette
Forêt communale de Grisan : travaux ensemencement
Budget lotissement : décision modificative 2
Projet de terrain multisports : demande de subventions
Budget commune : décision modificative 2

Les travaux & projet

Travaux de voirie réalisés en 2018

Les travaux ont été réalisés à l'automne sur les secteurs suivants :

- Nivellement et empierrement : rue de la forge
- Accotements :
 - Des Pâtis vers La porte
 - Des Pâtis vers le ruisseau du Clos jeune
 - De La bridelaie vers la D8
 - Quilvin
 - La châtaigneraie

Salle polyvalente

La réception des travaux est envisagée pour avril 2019. Les nouveaux tarifs de location seront arrêtés par le conseil municipal au cours du 1^{er} trimestre.

Photos travaux



Les travaux & projet

Lotissement du stade

Il reste 4 lots disponibles à la vente au tarif de 15 € le m²



Projets 2019

Le conseil municipal a décidé de lancer l'étude de deux nouveaux projets : terrain multisports sur l'actuel terrain de tennis et réfection des vestiaires du terrain de football. Les dossiers de demande de subventions sont à l'instruction. Les résultats seront connus au printemps. Les élus se prononceront alors sur la suite donnée à chacun des deux dossiers en fonction des aides obtenues.



Projet terrain multisports

Les démarches administratives

Recensement de la population

Les habitants de la commune sont recensés entre le 17 janvier et 14 février 2019. Merci de réserver le meilleur accueil à Marie-Pierre SAILLET, l'agent recenseur qui viendra vous visiter.



Service national Parcours de citoyenneté

Tous les jeunes français et Françaises (ou leur tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie, munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Il leur sera établi une attestation de recensement. Cette démarche déclenche également leur inscription sur la liste électorale.

Entre 18 et 25 ans, ils seront invités à effectuer la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). A l'issue de cette journée, un certificat de préparation leur sera remis.

Carte d'identité et Passeport biométrique

La Bretagne a été désignée région pilote pour la mise en place de nouvelles procédures de délivrance des cartes d'identité.

Depuis le 1er décembre 2016, pour faire ou refaire sa carte d'identité, il faut désormais s'adresser à une commune équipée d'un dispositif numérique de recueil (mairie de Malestroit, Guer, Ploërmel...), qui est commun au passeport biométrique, et non plus à la mairie de son domicile.

Pour gagner du temps, il est conseillé de prendre rendez-vous auprès de la mairie choisie et de pré-remplir un formulaire en ligne sur le site officiel de l'administration française : www.servicepublic.fr

La carte d'identité sera en tous points semblable à celle actuellement en vigueur.

Elle restera gratuite pour une première demande et facturée 25 euros en cas de perte.

Urbanisme, cession de véhicule...

Les formulaires administratifs sont téléchargeables directement et gratuitement sur internet :

service-public.fr : ajouter le logo officiel

Bulletin municipal par mail

Si vous souhaitez recevoir le bulletin semestriel d'informations municipales par mail, il vous suffit de vous inscrire en mairie en appelant au 02.97.93.71.57 ou en envoyant un message à l'adresse suivante :
mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr.

Le bulletin vous sera transmis dès parution et vous contribuerez ainsi à l'économie de papier engagée par la municipalité.

Vous pouvez également consulter les bulletins parus depuis 2014 sur le site internet :

saint-nicolas-du-tertre.fr

Elections Européennes

Le vote aura lieu le dimanche 26 mai.

Participation citoyenne

La démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Les principaux objectifs de la démarche :

établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;

accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;

renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

3 foyers sont actuellement entrés dans la démarche sur les secteurs de Quilvin, Villeneuve et La vallée.

Les personnes motivées et intéressées sont invitées à s'inscrire en mairie.

Transport scolaire

Penser à faire renouveler les demandes de transports avant la fin de l'année scolaire, même si vous avez des doutes sur l'orientation de vos jeunes

Matinée citoyenne

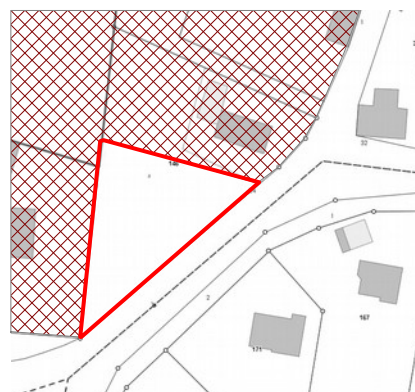
Une matinée citoyenne a été organisée le 7 juillet afin de nettoyer et tailler les espaces verts communaux. Un grand merci aux participants pour leur collaboration précieuse et efficace. L'opération sera renouvelée au printemps.

Collecte de tontes de pelouses

Vous avez la possibilité de venir déposer vos tontes de pelouse au Gaec des Friches. Ces tontes viendront alimenter la méthanisation en service sur l'exploitation.
(tontes uniquement – pas de feuilles ni de branchages)

Terrain constructible à vendre

Situé au 36 rue du tertre, d'une superficie de 1121 m²



Maison pour colocation de senior à Saint Nicolas du Tertre

Un particulier de la commune envisage la construction d'une maison au lotissement des jardins du stade pour la colocation entre personnes seniors. Cette construction devrait comprendre 3 à 4 chambres avec salles de bains privatives. Les pièces communes comme la cuisine, le salon et la salle à manger seront ouvertes sur le jardin. Les locaux accessibles aux seniors et aux personnes à mobilité réduite (PMR) seront en rez-de-chaussée.

L'ouverture à la location devrait être ouverte en janvier 2020.

Un certain nombre de services à la personne seront également mis en service.

Plus d'informations au : 06 86 54 93 86

La bibliothèque

Petit Rappel : une bibliothèque est à votre disposition au sein de la mairie .

Nous avons des livres que nous choisissons à la Médiathèque du Morbihan (antenne de Caro) deux fois par an. De plus, nous bénéficions du passage d'une navette tous les quinze jours qui nous apporte des livres que vous avez repérés au préalable.. Il est toujours possible de commander.

Nous avons aussi des livres « large vision » pour ceux qui ont des déficiences visuelles.

Nouvel appel à l'aide pour assurer les permanences.. Nous manquons de Bénévoles !! Si vous êtes intéressés, si vous aimez les livres, venez nous rejoindre lors des permanences (horaires en fin de bulletin). Merci aux trois fidèles bénévoles qui tiennent bon !!

Nouveauté pour l'année 2019 : Pour faciliter vos déplacements : Nadine se propose de vous ouvrir la bibliothèque aux horaires de la poste donc tous les matins de 10h à 12h. Nous la remercions pour cette initiative.

Enfin la boîte à livres fonctionne bien à l'étang depuis trois années. Elle est fonctionnelle d'Avril à Octobre

Espace autonomie senior

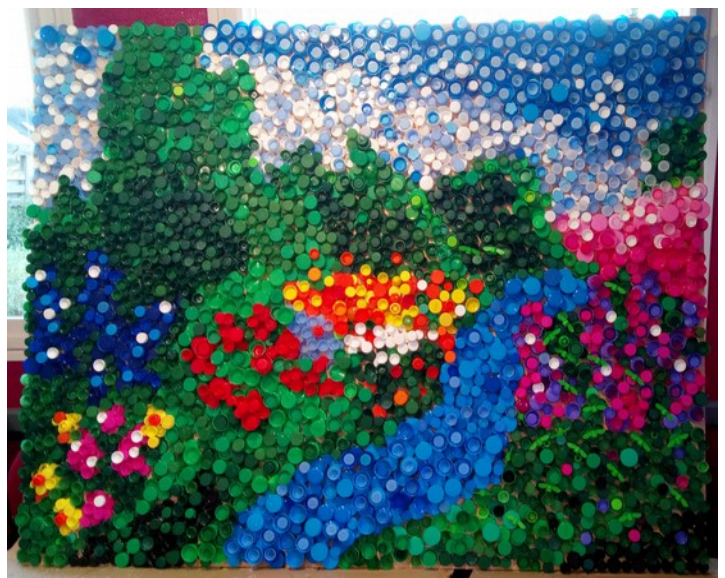
LES RENCONTRES : Depuis plusieurs années, avec le concours de quelques Bénévoles, nous organisons avec Ruffiac, des rencontres « après-midi convivial » avec les Séniors. Ces rencontres sont organisées principalement pendant les mois d'hiver et avec le concours des Référentes du service vie sociale-gérontologie dans le but de rompre l'isolement de nos aînés. Une dizaine de Nicolasiens y participent.

En Octobre dernier et dans le cadre de la Semaine Bleue, Tréal nous a rejoint et c'est une cinquantaine de personnes qui se sont retrouvées autour de jeux géants en bois, de différents jeux de société. Un goûter a été servi en musique avec Albert et son accordéon.. certaines ont même dansé.

SEMAINE BLEUE : Cette année, Le thème national de la Semaine bleue était « Pour une société respectueuse de la Planète ». Il a donc été décidé au sein de la commission vie sociale de réaliser dans un premier temps et avec le concours des Ecoles, une collecte des bouchons plastiques et pour les communes qui le désiraient de réaliser une fresque. Nous avons participé avec Ruffiac et Tréal à la réalisation d'une fresque « le jardin imaginaire ». Une dizaine de fresques ont été exposées à la Résidence du Val d'Oust à Malestroit où un jury s'est réuni pour distribuer des prix.

NOUVEAUTE : Cette année aussi, avec le concours de la Municipalité, nous avons démarré avec Karine des cours de « gym douce ». Ces cours s'adressent à nos aînés et ont lieu le mardi matin. N'hésitez pas à vous renseigner.

REPAS : En cette fin d'année, il est habituel de retrouver nos aînés lors d'un repas dit « du CCAS ». Cette année, en raison des travaux dans la salle polyvalente il est reporté. Rassurez vous nous ne manquerons pas de nous retrouver au printemps dans une salle neuve et avec de belles surprises. Les colis de Noël pour les malades, pour ceux qui sont en hébergement seront distribués par les membres du CCAS et les élus, comme d'habitude.



Fresque en bouchons

L'école Sainte Thérèse

Notre école fait partie d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal avec la commune de TREAL. Nous travaillons donc sur 2 sites mais formons une seule et même école. Depuis la rentrée 2018, il n'y a plus qu'une seule directrice pour les 2 écoles du RPI.

Les effectifs sont en légère baisse pour cette année 2018-2019.

76 élèves se répartissent sur notre RPI, contre 81 l'année dernière. Nous accueillons 61 élèves de la GS au CM2 à Tréal, et 15 élèves en PS-MS à Saint Nicolas du tertre.

Nous prévoyons une baisse pour la rentrée 2019 avec le départ des 13 CM2 au collège et seulement 4 nouveaux inscrits en PS. Sachez que nous avons régulièrement des prévisions d'effectifs à faire remonter au rectorat pour déterminer le nombre de classes dont peut bénéficier chaque école l'année suivante en fonction du nombre d'élèves inscrits. La décision pour la fermeture ou non d'une classe sur le RPI pour l'année 2019-2020 se fera en début d'année. N'hésitez pas à en parler autour de vous, l'inscription des élèves nés en 2016 et 2017 se fait dès maintenant. Des fiches de pré-inscription sont disponibles dans les 2 écoles du RPI et dans les 2 mairies. Vous pouvez également me contacter via ce mail : eco56.steth.treal@enseignement-catholique.bzh ou sur le téléphone de l'école au 02 99 08 94 06. 26.

Cette année, nous comptons 1 classe à Saint Nicolas du Tertre :

- PS-MS avec Delphine NIZAN et avec Brigitte THOA, ASEM.

Et 3 classes à Tréal :

- GS-CP avec Sylvie ROCHARD, qui assure aussi la direction de l'école, et avec Maude SIMON, ASEM.

- CE1-CE2 avec Anne HAUVESPRE les lundis et mardis et Emmanuelle TEXIER les jeudis et vendredis.

- CM1-CM2 avec Laure GRAFFARD (délégation direction en cas d'absence de la directrice)

Les projets :



School Rock

Depuis juin 2018, un projet inattendu est venu bousculer notre quotidien. Le personnage tant admiré par nos élèves est un photographe New Yorkais qui s'appelle Alexandre Coric ! C'est un enfant du Pays et sa maman était élève à l'école de Tréal, « elle a même peut-être été en classe avec nos grands-parents ! ». Alexandre nous a choisi pour participer à son projet...un projet ambitieux...un projet haut en couleurs, plein d'émotions et de valeurs ! Exactement ce qui a séduit l'équipe pédagogique ! Rapidement, les enfants, les parents et la mairie se sont impliqués avec enthousiasme dans ce nouveau défi. En juin, Alexandre est venu prendre en photo nos élèves et les 25 photographies sélectionnées ont été apposées sur les murs de l'école de Port de Paix à Haïti. Et vendredi 30 novembre 2018, 25 photographies des élèves haïtiens ont été affichées à leur tour sur les murs de Tréal par notre artiste, nos élèves, les parents, et certains élus dont le Maire. Ces affiches sont biodégradables et c'est le but car d'après Alexandre Coric « rien n'est fait pour durer, l'essentiel c'est de profiter du moment où on est là pour faire avancer les choses ».



Enfance - Jeunesse

Le projet a bel et bien un message à faire passer, il s'agit de faire du lien entre des élèves de scolarités différentes mais avec une même problématique : la désertification des écoles de campagne. Mais il s'agit également de faire se rencontrer par la photographie des écoliers vivant dans un contexte géographique, économique, social et politique différent. Alexandre est d'ailleurs revenu le lundi suivant pour nous parler, par le biais de ses photos prises sur le vif en Haïti, des conditions de vie des petits haïtiens. Un choc pour nos élèves mais une réalité à prendre en compte pour mieux apprécier notre confort de vie et les conditions dans lesquels nos élèves étudient. Ce projet a donc eu un objectif primordial, qui est de contribuer à ouvrir l'esprit de nos jeunes élèves.



« Mettre ces photos ici sur le mur, c'est un peu mettre le monde au coeur de Tréal... »
(Alexandre Coric).



Les ateliers inter-classe du RPI.



Pour la 6^{ème} année consécutive, les ateliers inter-classe ont toujours du succès. Avant chaque vacances, les élèves des différentes classes se mélangent afin de participer à différents ateliers sur des thèmes divers : cuisine, nature, bricolage, arts, éducation sportive... Une autre façon de faire classe. Les élèves apprécient la variété

des ateliers et le fait de se retrouver avec les « petits » de Saint Nicolas du Tertre. Un temps convivial où les valeurs de solidarité et de partage priment. Une occasion de mettre à profit les compétences des petits et grands.



Journée « premiers secours ».



Pauline Guedo, enseignante à l'école l'année scolaire passée et ancienne infirmière a mis en place avec l'aide d'anciens collègues infirmiers des ateliers sur le thème des premiers secours. Les élèves ont appris avec eux les gestes qui sauvent en participant à des jeux rôles.



Sortie scolaires et différents événements.

Le 8 décembre 2017, Les élèves de PS-MS-GS-CP, quant à eux, ont vécu un projet innovant : une nuit magique à l'école. Le thème d'année 2017-2018 était le conte et c'est pourquoi nous avons fait venir une conteuse, Marie Chiff'Mine, afin qu'elle nous transporte dans son univers merveilleux. Cocktail de contes d'hiver, spectacle musical, chocolat chaud, chants et paysages sonores ont animé cette nuit magique à l'école de Saint Nicolas du Tertre.



Fin juin 2018, les élèves de CE1-CE2-CM1-CM2 sont partis 2 jours et 2 nuits au parc du Puy Du Fou en Vendée. Au programme : découverte du parc, spectacles, Cinéscénie... Deux jours bien remplis qui ont laissés de beaux souvenirs à nos élèves.



Tout au long de l'année, différentes sorties sont organisées pour nos 2 écoles. En décembre, tous les élèves du RPI se déplacent à Carentoir pour assister avec les élèves de St Stanislas à un spectacle. Cette année ce sera un spectacle de magie « chacun son tour ».

Début avril, tous les élèves du RPI se retrouvent pour faire le carnaval à Tréal ou à St Nicolas du Tertre (une année sur 2). Cette année, il se déroulera à St Nicolas le 5 avril 2019, vous êtes tous invités à partager ce moment avec nous. La journée se terminera par les Portes Ouvertes des 2 écoles, ce sera l'occasion pour nos nouveaux élèves et nouvelles familles de visiter les écoles et de rencontrer l'équipe pédagogique.

D'autres moments forts sont prévus pour cette nouvelle année scolaire : matinée solidarité à St Nicolas du Tertre avec toutes les écoles du réseau de la Gacilly, journée sportive, journée « sécurité » avec les écoles de St Martin et des Fougerêts, visite de la caserne de pompiers (La Gacilly pour les petits et Malestroit pour les plus grands), journée d'intégration au collège pour les CM2, sortie scolaire pour tous les élèves au château de Suscinio, fête de l'école le 30 juin 2019...

Encore une année bien remplie en perspective !

Nous tenons à remercier Monsieur Le Maire et le conseil municipal pour leur soutien dans tous les projets que nous menons.

Nous remercions également les membres de l'APEL et de l'OGEC ainsi que tous les parents bénévoles qui contribuent à la bonne dynamique de notre école. Grâce à votre participation active de nombreux projets sont possibles.

Sylvie ROCHARD

ALSH

Le service jeunesse de l'Oust à Brocéliande communauté gère des accueils loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires. Il est proposé des animations aux enfants de 3-12 ans et aux 6-15 ans. L'été dernier, l'étang de la guette était très animé puisque le centre proposait des cours de paddle. De jeunes Nicolasiens ont pu tester la température de l'eau... !



Les informations Générales



L'ADMAR de RUFFIAC, la référence du service à la personne.

Un service à domicile qui offre des prestations pour une meilleure qualité de vie, un relais de proximité afin d'apporter une aide personnalisée dans le respect du choix de vie des personnes aidées.

Le 14 Septembre 2017, le Conseil d'Administration a élu Pierre Moisan à la Présidence de l'association. Le Bureau est également composé d'une secrétaire Brigitte Bouin, d'une trésorière Evelyne Frapsauce, d'une responsable planning Renée Poyac ainsi que de responsables communes sur :

- CARO, Béatrice Bocandé et Evelyne Frapsauce,
- MISSIRIAC, Jean Guillemot,
- REMINIAC, Jacqueline Année et Germaine Couédelo,
- RUFFIAC, Germaine Couédelo et Annie Rubeaux,
- SAINT LAURENT SUR OUST, Germaine Couédelo,
- SAINT NICOLAS DU TERTRE, Gabrielle Serazin et Josette Texier-Serazin,
- TREAL, Jacqueline Année.

Vous avez besoin d'aide pour :

- Assurer la garde d'enfants à domicile,
- Réaliser l'entretien du cadre de vie, le repassage,
- Accompagner les personnes fragilisées ou en perte d'autonomie pour l'aide au lever et à la toilette, la préparation des repas, les courses.

Nous vous accompagnons pour la réalisation des demandes d'aide et sommes à votre écoute pour répondre favorablement à vos besoins.

**Prenez contact avec l'ADMAR de Ruffiac au 02 97 93 79 66 ou par
mail : admrruffiac@gmail.com**

**Le bureau est situé au : 9 rue du tilleul à Ruffiac
Ouvert du Lundi au Jeudi de 10h00 à 12h00**

Trois gammes de service sont proposées :

AUTONOMIE

- Accompagnement à la personne
- Téléassistance FILIEN ADMR
- Aide à la mobilité

DOMICILE

- Ménage, repassage
- Accompagnement aux courses

FAMILLE

- Aide aux familles fragilisées
- Garde d'enfants à domicile

A vos agendas

**Pensez déjà à réserver la date du Dimanche 14 Avril 2019
pour fêter les "60 ans" de l'association**



2019 : les produits chimiques au jardin c'est fini !



La loi du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires, dite « loi Labbé », prévoit l'interdiction pour les particuliers à partir du 1^{er} janvier 2019, de vente, de détention et d'utilisation des produits phytosanitaires à l'exception des produits de bio contrôle, à faibles risques ou utilisables en agriculture biologique.

Protéger la santé des utilisateurs et des habitants, améliorer la qualité de l'eau des ruisseaux et des rivières et protéger la biodiversité sont les objectifs de cette loi.

✓ Le vente de pesticides dans les jardinerie ne se fait déjà plus en libre-service

Afin de garantir la délivrance d'un conseil adapté, notamment pour les produits les plus dangereux, la vente en libre-service des pesticides chimiques n'est déjà plus autorisée depuis le 1^{er} janvier 2017. Ces produits sont en vitrine et délivrés après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié. L'interdiction s'applique quel que soit le lieu de vente : grande distribution, magasins de bricolage et jardinerie.

Cette mesure préfigure la prochaine étape prévue par la loi de transition énergétique : au 1^{er} janvier 2019, les pesticides seront interdits de vente, de détention et d'utilisation pour les particuliers (sauf les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé en agriculture biologique).

Les communes du territoire sont déjà dans cette démarche puisque les produits chimiques sont interdits sur les espaces communaux depuis janvier 2017 (à l'exception des cimetières et des terrains de foot et selon certains critères)



Petit rappel

Les pesticides ne sont plus utilisés dans les espaces publics (rues, jardins, parcs, ...)

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi interdit à l'État, aux collectivités locales et aux établissements publics l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les espaces verts, les forêts, les promenades ouvertes au public et les voiries (ne sont pas concernés les produits labélisés AB et les produits de biocontrôle).

Dans le cadre du programme d'actions du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust visant à améliorer la qualité de l'eau sur le bassin versant, notre commune participe à cette démarche en suivant les conseils des techniciens de la structure : formation des agents communaux, participation à des démonstrations sur les techniques alternatives, plan de gestion différenciée, aménagements du bourg, acceptation des plantes spontanées, fleurissement des pieds de mûr, organisation de journée éco-citoyenne, sensibilisation des habitants...

Nous avons tous un rôle à jouer dans la perspective d'améliorer notre environnement et notre cadre de vie ! Vous aussi en tant que citoyen et habitant de la commune ! Pour cela, jardinons et entretenons nos espaces au naturel !



Pour plus d'informations :
Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust

02.97.73.36.49

Les Associations

L'éternel Printemps

Chers Amis

L'année 2018 va se terminer, plus l'âge avance, plus le temps passe vite, (ce n'est qu'une illusion). L'année s'est bien déroulée, le voyage, les 2 repas avec une bonne ambiance, malgré un nombre restreint, en espérant qu'en 2019 quelques nouveaux viendront nous rejoindre. Ayons une pensée pour ceux qui nous ont quitté. Rendez-vous le jeudi 10 janvier à 14h30 pour la galette des rois.

Bonne Année à tous

Le bureau



Anciens Combattants et Soldats de France



L'année 2018 se termine, 2019 s'ouvre à nous en espérant une bonne santé à tous mais restons tous unis comme au front.

Le 8 mai a vu Joseph Joly décoré de la médaille militaire

La cérémonie du 11 novembre un peu perturbée par la météo qui nous oblige de rentrer dans l'église pour une partie de la cérémonie.

Grand merci à tous, les Nicolasiens et Nicolasiennes d'être venus en nombre pour ce centième anniversaire 14/18 par devoir de mémoire.

Les rendez-vous de 2019 :

La galette des rois le 24 janvier à 14h30 avec les cotisations de 25€ pour les A.F.N. et 23€ pour les soldats de France comme l'année précédente.

Assemblée Générale (date non connue à ce jour)

Le 8 mai, cérémonie au monument aux morts à 11h30

En juin pèlerinage à Sainte Anne d'Auray

En octobre repas de secteur à Malestroit

Le 11 novembre, cérémonie au monument aux morts.

Bonne et Heureuse Année à Tous

Le bureau

Arts & Loisirs

Depuis septembre, la saison sportive et l'Art floral ont repris.

Au niveau de notre association, nous fonctionnons toujours avec nos trois sections.

Art floral, cyclotourisme et gymnastique.

Petit rappel :

L'art floral : Envie de découvrir, le plaisir de faire une belle composition, venez assister gratuitement à un cours. Un jeudi tous les 2 mois, il y en a 5 pour l'année. Pour tous renseignements contacter : Corinne Bayon au 02 97 93 77 83

Les cyclos : Tous les dimanches matins été comme hiver les cyclos font leur sortie. Les sorties sont programmées en début d'année et les départs sont soit à 8h00, 8h30, ou 9h00 cela dépend du mois de l'année. Le kilométrage entre 55km et 110km en fonction de la saison.

Pour tous renseignements contacter : Philippe Monnerais au 02 97 93 71 14

La gym : Depuis cette année, nous avons la chance d'avoir Karine Danion comme éducateur sportif pour tous nos cours de gym . Grâce à elle, nous avons 4 cours de niveau différents :

Le lundi de	18h15 à 19h15	gym bien être
Le mardi de	9h30 à 10h30	gym bien être
Le mardi de	10h30 à 11h30	gym douce
Le mercredi de	19h30 à 20h30	gym active

Si vous êtes intéressé venez essayer un cours gratuit.

Pour tous renseignements contacter : Josiane Hercouët au 02 97 93 73 10

ou Karine Danion au 06 32 29 71 38

Karine vous propose aussi

Le lundi : Afrovibe de 18h15 à 19h15

Le mercredi : Pilates de 18h30 à 19h30

Nous vous souhaitons un Bonne Année à Tous

Le bureau



Les associations

Donature et patrimoine

1918- 2018 : un siècle nous sépare de la grande guerre, il faut se souvenir, plus jamais cela...

L'association Donature et Patrimoine, en collaboration avec l'UNC et la municipalité, a souhaité un temps fort pour le Centenaire du 11 Novembre 2018.

Le 9 novembre, la projection du film « les Derniers de la Der des Ders », a réuni une soixantaine de personnes dans la salle d'exposition de la mairie. Les témoignages poignants des derniers poilus, ont ouvert des échanges avec le public à l'issue du film.

Fuit de nouvelles recherches, l'exposition des documents sur nos soldats, accompagnée de nouveaux objets de la grande Guerre, complète les précédentes expositions de 2014 et 2016,

Les visiteurs ont pu ainsi, retrouver la trace d'un grand-père, un grand-oncle, un voisin... Une constatation s'impose : Le départ de nos soldats au front, a considérablement vidé la commune pendant cette période ! L'envolée des cloches à 11H précise, pendant 11 minutes, à l'unisson des autres communes de France, a introduit la cérémonie au monument aux morts.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à cette commémoration du centenaire.

L'ensemble des recherches de l'Association Donature et Patrimoine sont numérisées (objets et documents). Ceux qui le souhaitent, pourront en prendre connaissance lorsqu'elles seront en ligne sur le site de la commune,

Les membres de Donature et Patrimoine vous souhaitent une excellente année 2019.



Comité des fêtes

Encore une fois, 2018 aura été une très bonne année pour la fête des battages. Météo excellente, bonne fréquentation, et surtout une bonne participation de tous les bénévoles. Quand à la sortie du 29 Septembre au Cabaret Moustache à NOUVOITOU, ce fut également une belle soirée.

Pour l'an prochain, à part la traditionnelle fête des battages sur une journée cette fois ci, et un repas animé pour tous les bénévoles, nous ne faisons pas de projet particulier.

Notre objectif du moment, porte plutôt sur 2020. Ce sera la 50ème fête des battages. A cette occasion, nous pensons organiser une fête un peu plus importante que d'habitude, avec plus d'animation. C'est pourquoi, une partie du résultat de cette année a été provisionnée en vue de ce rendez-vous. Dès à présent nous commençons aussi à réfléchir sur ce que sera cette 50ème. Pour l'instant, plusieurs pistes, mais ce ne sont que des projets.

Ce que nous souhaitons aussi, c'est une implication plus importante de la part des membres du comité, d'une part, mais aussi de bénévoles qui veulent s'investir plus dans l'organisation. Car la fête des battages ne se conçoit pas les 2 ou 3 jours précédents mais bien en amont lors des différentes réunions organisées à partir de Mars. De plus les décisions ne doivent pas être prises uniquement par le bureau, c'est l'affaire de tous. Ce que nous espérons par cette demande, c'est que vous nous fassiez part de vos idées pour préparer cet anniversaire, et aussi qu'émanent quelques volontés afin de remplacer progressivement le bureau en place. Comme dans toute association, pour garder un bon dynamisme, le renouvellement est nécessaire.

En attendant la reprise de nos réunions, le comité des fêtes vous souhaite un joyeux Noël en famille, et vous présente ses meilleurs voeux de bonne et heureuse année 2019.



Le bureau.

Club de foot de l'USSNAT



Equipe A évoluant en D2, lors de la remise de nouveaux maillots offerts par Christian BONNO



Equipe B évoluant en D4

Le club dispose d'un effectif stable environ une quarantaine de joueurs et une quinzaine de dirigeants.
Nouveau bureau : **Co-présidents** Christian BONNO et Cyrille BOUIN – **Vice-présidents** Josiane HOUEIX et Emmanuel ETRILLARD – **Secrétaires** Mickaël RIALLIN et Aurélien NOBLET - **Trésoriers** Valérie LE COVEC et Jonathan JOLY – **Membres** Stéphane MEUNIER – Philippe LABBE – Janick POYAC – Didier HOUEIX – Joël LABBE – LE COVEC Franck – Patrick CLODIC – Béatrice BONNO – Jean-Yves JOLY – Aurélien PLANTARD – Emmanuelle LERAY – Louis ROLLANDO

Arbitre : Jean-Pierre ROUXEL et Claude MELOIS

Entraîneur : Ludovic RIOT

Au nom du club, nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2019.

Le bureau de l'USSNAT

Les associations

Société de chasse



Encore une année qui se termine et qui s'est assez bien déroulée. Nous avons élevé des faisans comme l'année précédente avec succès.

En ce qui concerne le bureau, un nouveau membre est entré en la personne de Gilbert Lorand.

Une battue aux chevreuils, renards et sangliers aura lieu comme chaque année dans le bois de St Donat le 17 Février 2019 de 9h à 13h30. Dès que nous organisons cette battue, un panneau de chasse et un arrêté communal interdisant la circulation sont placés le samedi soir à chaque entrée du bois. Nous demandons donc aux VTT et aux randonneurs d'en tenir compte afin d'éviter tout accident et nous les remercions à l'avance. La sécurité en battue est primordiale.



Le nombre de chasseurs est en diminution chaque année. Profitez du permis de chasser à 0 €. De plus, la société offre la carte la première saison de chasse.

Nous vous remercions d'être venus nombreux à notre repas du 26 mai dernier et par la même occasion nous vous invitons à revenir le dimanche 19 mai 2019 le midi aux Halles de la Guette.

Enfin, nous avons une pensée pour nos chasseurs qui nous ont quittés récemment.

Les chasseurs vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette année 2019.

Le Bureau

Société de pêche

Presque 10 ans d'association, ça passe vite, mais le résultat est là; le nombre d'adhérents grandit d'année en année, le cadre magnifique avec l'entretien de tous (commune et bénévoles) permet aussi aux non – pêcheurs de passer du bon temps sur les berges du plan d'eau .

L'équilibre halieutique est présent dans nos eaux de l'étang avec la volonté et le respect de chacun l'association remercie le comportement de tous pour cet espace naturel et sauvegardé.

Les panneaux d'affichage donneront les dates exactes d'ouverture ainsi que le prix des cartes 2019 (prix inchangés) . Année 20 € journée 5 €.

Il y aura en 2019 des journées de bénévoles (nettoyage, élagage, alevinage.) du temps à donner c'est sûr !! mais nous sommes heureux de ce résultat .

Le bureau 2019 :

- **Président : Didier HOUEIX**
 - **Secrétaire : Thierry THEAUDIN**
 - **Trésorier : Stéphane GUILLAUME**
- Et les membres du bureau associatif.**

L'ensemble du bureau vous souhaite tous ses vœux de bonheur et santé en cette nouvelle année.

Début de l'extension à la salle des fêtes en février



Les Nicolasiens ont assisté à la cérémonie des vœux de la municipalité.

Jean-Claude Riallin, le maire, a présenté ses vœux samedi matin, devant une petite centaine de personnes.

Activités commerciales

Installation de la société CCIS (isolation cloisons sèches) sur la zone du Pâtis ; les serres à tomates, qui occupent 30 000 m², et sont dirigées par Yannick Bernard, emploieront une trentaine de salariés en saison ; réouverture du restaurant par les boulangers Maryse et Johnny.

Environnement

Trois éoliennes ont commencé à produire du courant depuis le 30 septembre.

Extension de la salle polyvalente

Les travaux d'extension de la salle polyvalente débuteront en février. Sa capacité sera doublée, et un rangement sera créé.

Urbanisme : un rangement sera créé.

Saint-Nicolas-du-Tertre

« Il est temps de préparer sa terre ! »

Samedi après-midi, une trentaine de jardiniers s'est retrouvée chez Bernard et Chantal Danion. Démarrer les semis, connaître les indispensables auxiliaires du jardin (coccinelles, cloportes, grenouilles, abeilles, lézards, vers de terre...), découvrir les bienfaits du paillage ou encore assister à la démonstration de la campagne, outil mécanique sur roue, qui a également été présenté. Il permet de retourner la terre, d'aérer le sol et de briser les mottes sans se briser le dos. « C'est un outil innovant, facile d'utilisation, écologique, ergonomique qui remplace avantageusement la grelinette », a détaillé Bernard Danion.

Un moment de partage pour Polen



Une soirée « Auberge espagnole » a rassemblé 70 personnes de Polen, samedi soir à Saint-Nicolas-du-Tertre.

Soixante-dix personnes se sont retrouvées, samedi, au bord de l'étang. C'était l'occasion d'un moment de partage et d'échange, à l'initiative de Bernard Danion et Marie Simon de Polen.

démarré cette année et attire de nouveaux membres. Le groupe Eau fait un gros travail d'archivage sur le secteur de Ploërmel.

Polen, c'est aussi le Cycle rural citoyen, autour du réchauffement climatique, ou des animations avec d'autres acteurs du pays de Ploërmel, comme le Pass'temps et l'Armoirerie, au cinéma, à Malestroit, l'Esat (établissement et service d'aide par le travail) à Saint-Marcel, et les écoles et lycées du secteur.

Contact : 06 38 41 90 73 et contact@polen.asso.fr

On remonte le temps

La Fête des battages et des vieux meuniers aura lieu samedi et dimanche dans la commune située à l'est de Ploërmel.



Les organisateurs de la fête des battages devant la première locomotive à vapeur, dans le cadre de la fête.

Saint-Nicolas-du-Tertre

Apprendre à mettre en place un jardin pédagogique à l'école

Le syndicat mixte du Grand bassin de l'Oust (GBO), acteur local dans la reconquête de la qualité de l'eau, s'adresse au public scolaire avec un programme d'éducation à l'environnement. Le thème de l'eau est au programme, cette année, dans les écoles du réseau.

Mercredi matin, une trentaine d'enseignants des treize communes du secteur ont participé à une formation pour l'aide à la mise en place d'un jardin pédagogique dans les écoles primaires. Cette formation est axée sur les préalables du jardinage au naturel.

Cette réunion a permis de leur faire connaître l'agroécologie, une relation entre l'humain et la nature, une éthique de vie, une pratique agricole.

Les participants ont pu aller visiter le jardin Bernard et Chantal Danion, à Saint-Nicolas. Un jardin naturel, exploité par ce couple amoureux d'écologie et de nature depuis des années. Les stagiaires ont apprécié les méthodes d'arrosage et de récupération de l'eau adoptées dans ce jardin où la faune, les fleurs et le potager partagent le même territoire naturellement.



Une trentaine d'enseignants ont participé à la formation organisée par le GBO, sur le thème de l'eau, mercredi matin.



À gauche, Bernard Danion et Simon qui manipule d'une grelinette et Simon qui manipule la campagne pour la première fois.

Chacune des œuvres de Jacques Chagnot implique trois facteurs fondamentaux : le choix d'un objet, la juxtaposition et un titre qui révèle « la solution du questionnement ».

Jacques Chagnot est un artiste breton, né en 1944. Le « sculpteur statuaire imagier » présente ses toutes dernières créations : des assemblages contemporains, à l'espace culturel du Ploërmel. L'exposition est intitulée « Mon activité dans l'art statuaire s'arrêtera en 2014 ».

« Mon activité dans l'art statuaire s'arrêtera en 2014 », note le septuagénaire, qui a été primé dans divers salons régionaux et nationaux, puis sollicité par les musées pour ses sculptures religieuses polychromes. Adepte depuis 1978 du courant Man Ray, Jacques Chagnot crée sa propre formule à partir de laquelle toutes ses compositions sont

conçues. L'objet à une double signification faite pour amuser, déconcerter, irriter ou tout simplement faire réfléchir.

Une trentaine d'œuvres sont présentées, dont une vingtaine sur le thème de l'œuf « source de vie », le plus souvent avec un humour désopilant, voire provoquant.

Jusqu'au 24 août. Idées folles, exposition visible au Pass'temps, aux heures d'ouverture de l'espace culturel. Présence de l'artiste.

Ces éleveurs de porcs conquis par la méthanisation

À Saint-Nicolas-du-Tertre, Vivien Tesier, éleveur de porcs et directeur général de Serco-normandie, et son père Bernard-Pierre, à la retraite, ont installé une centrale biogaz pour développer leur exploitation. Ils présentent ce procédé.



Saint-Nicolas-du-Tertre — La Fête des battages et des vieux métiers se tiendra samedi soir et dimanche. La commune va remonter le temps.

Le rendez-vous

C'est le comité des fêtes, en 1970, qui lance l'idée d'organiser sur le terrain, derrière la mairie, une fête sur la vie des battages d'antan.

À l'époque, la kermesse de l'école avait lieu en même temps. Une des principales attractions était la présentation et la mise en route de la locomotive à vapeur et de la batteuse.

250 bénévoles

Au fur et à mesure du temps, la fête s'étoffe et la fricassée du soir s'impose. Le lieu change également, l'organisation se déplace sous les Halles, près de l'étang de la Guette. Depuis une dizaine d'années, Bernard Téxier, Franck Guillemot et Yann Danion tiennent les rênes de la mise en route de ce rassemblement qui draine des milliers de visiteurs.

250 bénévoles, issus de toutes les associations nicolasiennes, mettent la main à la pâte. « **Tout est bien huilé, chacun tient son rôle et sait ce qu'il a à faire, c'est pour cela que la fête perdure depuis 48 ans** », explique Léandre Danion, un des organisateurs.

Une année sur deux, une banda (fanfare ambulatoire) vient animer la soirée du samedi. Une idée venue de Philippe Labbé, qui a rencontré les basques lors d'un mariage. Un pari apparemment un peu fou qui prend de l'ampleur à chaque venue du groupe Lous Cailhabaris.

La soirée Féria met une folle ambiance dès le samedi soir. Les fes-



Avant la mécanisation, le battage du foin se faisait au fléau.

tivités du dimanche débutent à 14 h 30 avec le défilé en tenues traditionnelles au son du Bagad Auel Douar de Malestroit. Ensuite vient la démonstration des battages et des travaux des champs à l'ancienne. Les visiteurs pourront découvrir les vieux métiers, comme la traite, la fabrication du pain ou du beurre et la

dégustation du cidre artisanal. Des jeux et des animations agrémentent la journée. À 19 h, la fricassée est servie sous les halles, suivie d'un feu d'artifice.

Pour les plus courageux, la soirée se termine en dansant autour de la grande fouée traditionnelle.

Samedi, soirée feria à partir de 19 h. **Dimanche**, à 14 h 30, défilé traditionnel. Tout l'après-midi, différents stands d'artisans, activités agricoles de l'époque, exposition de vieux matériels. À 19 h, repas, feu d'artifice et soirée disco. Entrée gratuite.

Saint-Nicolas-du-Tertre

Un devoir de mémoire pour les Nicolasiens



Jacky Chagnot, de Donature et patrimoine, Jean Ricaud président des anciens combattants, Bernard et Chantal Danion et Josette Texier, premier adjoint, se préparent à fêter le centenaire de l'Armistice.

Depuis 2014, un groupe de Nicolasiens, animé par Bernard et Chantal Danion, s'attelle à ne pas oublier les morts de la Grande Guerre. En collaboration avec l'association Donature et patrimoine, l'Union nationale des combattants (UNC) et la municipalité, des recherches ont été effectuées afin de retrouver des objets souvenirs, auprès des familles de la commune qui ont un lien de parenté (grands-parents ou grands-oncles), avec ces Poilus.

Une exposition est présentée dans la salle du conseil de la mairie, de vendredi à lundi, avec une présentation d'objets divers, photos, documents, objets personnels, pour commémorer le centenaire de l'Armistice de la guerre 14-18.

Déjà en 2016, la commune s'était investie dans la réhabilitation des tombes des soldats tombés lors de cette guerre, et les recherches de l'époque avaient permis de mettre un nom sur chacune d'elles.

Les organisateurs de ce moment fort souhaitent l'investissement des habitants de Saint-Nicolas, y compris des jeunes.

Vendredi 9 novembre, témoignage de Poilus à partir de documents, à 19 h 30, à l'école. Exposition à la mairie, **vendredi 9 et lundi 12**, de 14 h 30 à 18 h, et **samedi 10 et dimanche 11 novembre**, de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h. **Le 11 novembre** la cérémonie officielle se déroulera à 11 h 15.

Quand la Fête des battages bat son plein !



Des milliers de personnes ont participé ce week-end à la Fête des battages et des vieux métiers. Un véritable voyage dans le temps.

De nouvelles animations, des visiteurs nombreux et un soleil éclatant. Saint-Nicolas-du-Tertre ne pouvait rêver mieux pour la 48^e édition de sa Fête des battages et des vieux métiers.

Démarrées samedi soir sous les Halles, les festivités se sont poursuivies, hier après-midi, devant des milliers de personnes. « **Nous sommes très contents**, a souligné le maire, Jean-Claude Riallin. **Cet événement est organisé par le comité des fêtes qui regroupe les treize associations de la commune. C'est donc tout le monde qui y participe.** »

Et le mot d'ordre à Saint-Nicolas-du-Tertre, c'est le partage. Les nombreuses animations proposées permettent de présenter trois filières agricoles : le blé, la pomme et le lait.

« **Pour le blé, les bénévoles sèment dès novembre**, détaille Franck Guillemot, l'un des trois coprésidents du comité des fêtes. **Et ce dimanche, c'est la moisson avec différents matériels de toutes les époques. Après, il est battu et mouliné pour en faire des crêpes et du pain qu'on vend sur place. Les visi-**

teurs peuvent ainsi voir toutes les étapes. »

Traite manuelle, fabrication du beurre, pressoir... Même démarche pour le lait et les pommes. Objectif de la petite commune morbihanaise : « **Transmettre et présenter tous ces savoirs**, ajoute le coprésident. **Beaucoup de jeunes participent aujourd'hui et découvrent comment ça se faisait avant.** »

Même son de cloche chez Bernard Danion, l'un des membres de l'organisation. Ce passionné de « **vieux et petit matériel** », a ramené plusieurs anciennes machines sur le site. « **La fête des battages, c'est retrouver un peu d'authenticité. On veut transmettre et faire connaître les savoir-faire de nos campagnes.** » Preuve de l'intérêt de jeunes générations, le bonhomme a recruté plusieurs adolescents pour l'aider à mouliner le blé tout l'après-midi.

Mélanie BÉCOGNÉE.

Vidéo sur www.ouest-france.fr/ploërmel

SAINT-NICOLAS-DU-TERTRE

Une exposition sur les 36 poilus morts pour la France

Depuis au moins quatre ans, l'association « Donature et patrimoine » tente de reconstituer le puzzle du tableau des 36 poilus de la commune morts pour la France. Le fruit de son investigation, largement complété depuis 2014, sera présenté au public dans le cadre d'une exposition qui devrait intéresser la population au delà de Saint-Nicolas-du-Tertre.



Jean-Marie Bayon.

tail à l'investigation des enquêteurs. Edouard Dubois était enfin sorti du néant pour entrer dans l'éternité, après Joseph Sérazin, Jean-Marie Monneraye, Joseph Dubois et Joseph-Marie Faruel. Jusq'en 2014, très peu de gens savait que dans ces cinq tombes quasi abandonnées reposaient des soldats de la première guerre mondiale. Le 11 novembre 2016, en présence de leurs descendants, parfois très jeunes, les tombes restaurées et identifiées des cinq poilus sont officiellement inaugurées en présence d'une nombreuse assistance. Il faut dire que très peu de communes françaises abritent encore des sépultures de soldats de la Grande Guerre.

UNE TOMBE RETROUVÉE EN MACÉDOINE

Jusqu'à la réapparition presque miraculeuse d'Edouard Dubois, on pensait que sa tombe était celle de Théophile Guillemot. « Nous avions vu une grand-mère qui la fleurissait à la Toussaint. On croyait qu'elle fleurissait celle de son frère, Théophile Guillemot. En fait, elle fleurissait celle de son beau-frère, Edouard Dubois », racontait Chantal Danion il y a quatre ans. Depuis, elle n'a pas cessé son oeuvre d'exhumation, en interrogeant les derniers des Mohicans, et



Cimetière de Macédoine.

caric communale qui permet de localiser leur village d'origine. « J'ai envoyé des lettres-type dans les mairies où sont situées les cimetières militaires. J'ai obtenu toutes les photos que j'avais demandées », à l'instar de celle de la tombe de Jean-Marie Bayon, mort dans un camp de prisonniers en Allemagne, et inhumé à la nécropole de Sarrebourg. Avant de retrouver sa croix en Moselle, Chantal Danion détenait sa photo mais sans le savoir ! « Je l'avais trouvée dans les papiers de ma grand-mère mais elle ne comportait pas de nom. » Jusqu'au jour où Chantal Danion parvient à l'identifier grâce à une personne âgée de Saint-Nicolas-du-Tertre qui avait la même photo dans un tiroir.

DES FAMILLES PARTICULIÈREMENT ÉProuvées

L'incroyable travail de foumi des « tatophiles » (*) sur la Toile virtuelle d'internet comme sous les toiles d'araignées bien réelles des maisons, aura permis, pièce après pièce, de recomposer le puzzle du tableau des poilus disparus de Saint-Nicolas-du-Tertre. Il reste bien sûr des trous à combler. « On ne faisait pas autant de photos à l'époque, qu'aujourd'hui. »

La génération selfie est invitée à venir se regarder dans le



Chantal Danion, Jacky Chagnot et Bernard Danion ont sorti de l'ombre l'histoire des poilus. Jacky Chagnot brandit la lanterne pliable fournie dans le paquetage des soldats. D'autres personnes ont également participé à ces recherches comme Muriel Segalen ou Martine Couaud.

30 ans », remarque Chantal Danion. Trois d'entre eux sont morts le 25 septembre 1915 pendant la même bataille de la Crouée, dans la Marne : Henri Houeix, Jean-Marie Dubois et Armand Richard. Seul le premier a eu le droit à une tombe. Les restes des deux autres sont peut être allés rejoindre l'ossuaire de la nécropole de Souain-La Crouée. Mais c'est juste une possibilité. Combien de soldats reposent encore sous la terre ? S'il existe, Dieu seul le sait. « Des familles ont été particulièrement éprouvées. La famille Texier, du Bois-Robert, a perdu trois garçons. Les familles Dubois, du bourg, la famille Sérazin, de la Chataigneraie, et la famille Ollivier de la Maison Neuve, en ont perdu deux. »

EDOUARD ET GRÉGOIRE

A la fin du conflit, seulement 240 000 poilus seront inhumés dans leur village natal. Les familles devaient payer pour rapatrier les dépouilles de leurs défunts. Ainsi, les corps de Joseph Dubois et Joseph Sérazin arrivent en gare de Vannes le 5 mai 1922. Celui de Grégoire Dubois, le frère d'Edouard, n'était pas dans ce train. « On sait qu'il a été tué à Fosses en Belgique, mais on n'a pas retrouvé de sépulture », regrette

quand ils sont partis à la guerre. Grégoire avait laissé un enfant, une petite fille, Philomène. Et c'est pour cette raison que la mémoire familiale n'avait conservé que Grégoire. Edouard, on ne s'en souvenait pas. »

Et pourtant, après son décès survenu le 10 août 1915 au camp de prisonniers Lazaret en Allemagne, sa famille reçoit la lettre de l'aumonier du camp qui recueille son dernier souffle. Elle apprend ainsi qu'Edouard a été « enseveli dans le nouveau cimetière de Rastart, dans le Land de Bade-Wurtemberg, près de la frontière. La tombe est marquée, elle porte une croix de bois et le nom succession : Mk205. Il souffrait d'une fracture de la cuisse gauche causée par une grenade à main et d'une faiblesse du coeur. La blessure de M. Dubois ne présentait pas au début de caractère d'extrême gravité, mais un gros abcès se forma, puis survint une diarrhée tenace. Le malade s'affaiblissant de plus en plus, je lui demandai s'il désirait se confesser et recevoir le sacrement des malades. Tout de suite il accepta sans crainte et hésitation. Puis une légère amélioration se déclara pendant six jours. Enfin, malgré les soins dont il fut entouré, il tomba dans le délire et s'éteignit lentement sans souffrance. »

En 1918, Marianne a perdu 1 400 000 soldats (français et coloniaux) soit 27 % de ses 18-27 ans. C'est le deuxième taux le plus élevé après la Serbie qui voit 33 % de sa population disparaître, soit 1 250 000 habitants. Plus de 700 000 soldats, dont 300 000 français, ont été portés disparus. Le plus grand nombre n'a jamais été retrouvé.

Seul le hasard peut faire remonter à la surface des corps enfouis depuis un siècle. Ainsi, à l'été 2015, à l'occasion de l'aménagement d'un lotissement à Boulit-sur-Suippe dans la Marne, 527 corps de poilus allemands et 3 500 objets sont exhumés. « Une découverte unique et majeure en France », souligne alors Bruno Duchêne, le responsable scientifique de la fouille.

J.Faucheur

(*) La taphophilie est une passion ou un intérêt prononcé pour les cimetières. Le terme est dérivé des mots grecs « taphos » (tombe, sépulture) et « philie » (amour).

PROGRAMME

Soirée témoignages. Vendredi 9 novembre, à 19 h 30 à l'école, salle de la cantine. Soirée consacrée à des témoignages de poilus, dont celui de Jules Ollivier (lecture de ses lettres) qui a perdu deux frères, Ange et Mathurin en 1914. «Après la guerre, il s'est marié avec la veuve de l'un de ses frères, à Saint-Martin-sur-Oust. »

Exposition sur les poilus de Saint-Nicolas-du-Tertre. A voir dans la salle du conseil municipal à la mairie : recherches, documents, objets, jeu de questions de culture générale... Horaires : vendredi 9 novembre de 14 h 30 à 18 h. Samedi 10 novembre : de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h. Dimanche 11 novembre de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h. Lundi 12 novembre : de 14 h 30 à 18 h.

Cérémonie du 11 novembre. Elle aura lieu à 11 h 15 et sera suivie d'un vin d'honneur

« Après ces commémorations de 2018 on ne parlera plus des poilus », annonce Jacky Chagnot, un artilleur de

la m
au fr
Ce
mais
son r
prin
quet
tion :
nées
prédi
le cél
bois :
temj
œuv :
une :
A.
tal D
trouv
gnot
Dan
Ains
niqu
mari
quêt

Les écoliers ont défilé dans le bourg de Tréal pour le carnaval



Vendredi 20 avril tous les élèves de Saint-Nicolas-du-Tertre et de Tréal se sont réunis à l'école. Après

un pique-nique dans la cour, les enfants ont défilé dans le bourg de Tréal. Le soleil était au rendez-

vous et de nombreux spectateurs sont venus les admirer. La journée s'est clôturée par un goûter.



Temps et de l'argent dans les objets gravés du célèbre tableau de cousette du soldat.

Salle polyvalente : neuf mois de travaux

« Le cabinet d'architecte, Gory à La Gacilly, est le même que celui qui est intervenu pour la mairie. » C'est le dernier chantier d'envergure du dernier mandat de Jean-Claude Riallin : l'extension et la réhabilitation de la salle polyvalente. Les élus en parlent depuis deux ans. Les travaux vont démarrer dans quelques jours. Le maire souhaite pouvoir offrir ses vœux en janvier 2019 dans un bâtiment qui va doubler ses capacités d'accueil : de 80 à 160 places assises. « Nous n'arrivions plus à répondre à toutes les demandes d'anniversaires, de vins d'honneur organisés par nos treize associations mais aussi par les gens des communes environnantes : Ruffiac, Saint-Martin-su-Oust, Carentoir... L'espace était insuffisant pour organiser des mariages. »

La commune a ouvert sa salle polyvalente en 1995 après avoir acheté le bâtiment à la paroisse en 1989. Il accueillait

autrefois l'école des filles. « Il n'y a pas eu de travaux depuis 1995. » La nouvelle aile sera construite sur le terrain en herbe utilisé jusqu'à présent pour organiser des apéros aux beaux jours. On pourra toujours prendre un verre à l'extérieur mais sur un espace plus réduit. La principale difficulté du chantier est l'opération délicate qui va consister à démolir les cinq piliers intérieurs. Les cuisines ne bougent pas de place, de même que les sanitaires. En revanche, le bar est déplacé, de même que le podium prévu dans l'extension. Autre nouveauté : l'ouverture d'un local de rangement pour les tables et les chaises. Adieu le vieux chauffage au fioul. Bonjour le chauffage au sol par aérothermie. Une isolation extérieure du bâtiment par le Nord est également au programme. Les ampoules seront remplacées par des leds et des détecteurs de sécurité seront installés. A noter enfin que le

deuxième étage, où logeaient les religieuses, continuera d'accueillir les associations (bureaux) et le curé lors de ses déplacements dans la commune.

Les chiffres sont à la hauteur de l'enjeu. Cette extension de 66 m² dont 30 m² pour la scène, porte la surface globale du bâtiment à 365 m². Montant global de l'investissement : 389 500 euros. Le financement est assuré par le Département (114000 euros), l'Etat (105 000 euros), la Région (32 481 euros), et la réserve parlementaire de l'ancienne sénatrice du Morbihan Odette Herviaux (10000 euros). La part d'autofinancement, sans contracter d'emprunt, s'élève à 118 000 euros.

Reste à savoir où les associations vont pouvoir organiser leurs manifestations pendant les travaux. « Dans la salle de la mairie et sous les halles couvertes de l'étang de la Guette. » J.F.



Le maire Jean-Claude Riallin devant la pelouse où va se construire l'extension.

Portes ouvertes à l'école le vendredi 6 avril



Vendredi 23 mars, la veille du salon du livre de Sérent, les écoles du regroupement pédagogique intercommunal de Saint-Nicolas-du-Tertre et de Tréal ont reçu l'illustratrice

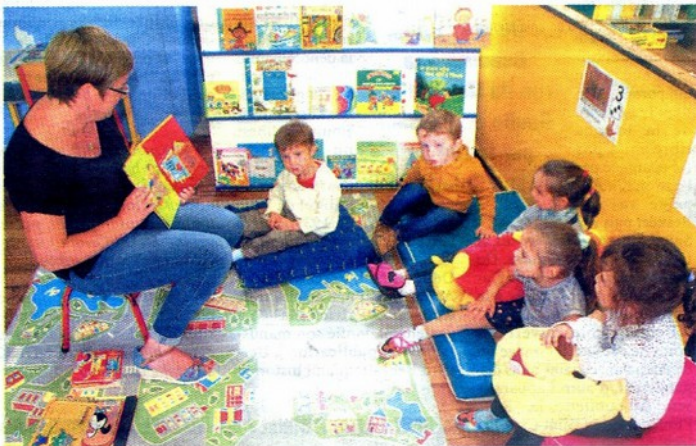
Marie-Pierre Tiffoin. Celle-ci a pu expliquer aux élèves son métier avant de répondre à leurs questions. La visiteuse a également proposé un atelier dessin qui a été beaucoup apprécié

par les enfants. Prochain rendez-vous : les portes ouvertes du Regroupement pédagogique intercommunal auront lieu vendredi 6 avril de 16 h 30 à 19 h dans chaque école.



La démolition de cinq piliers constitue l'opération la plus délicate de ce chantier.

Ecole : une institutrice quinze élèves et des mamies conteuses !



Delphine Nizan et les 15 élèves de l'école reçoivent les mamies conteuses le jeudi matin.

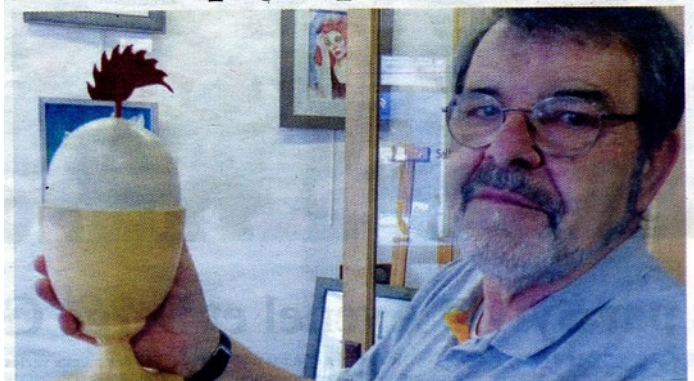
L'école Sainte-Thérèse a accueilli 15 élèves à la rentrée, de la petite à la moyenne section (3-4 ans). Les plus grands (70) sont scolarisés à l'école de Tréal avec laquelle l'école de

Saint-Nicolas-du-Tertre est en regroupement pédagogique intercommunal (RPI). Le RPI compte quatre classes dont celle des petits à Saint-Nicolas-du-Tertre. « Un petit effectif

offre de très bonnes conditions de travail, pour moi comme pour les enfants, confie Delphine Nizan, la seule institutrice de l'école. Il y avait seize enfants l'année dernière. Pour maintenir, au moins, cet effectif, il faudrait que les familles inscrivent leurs enfants ici et pas ailleurs », regrette Delphine Nizan. La perspective d'un village sans école ne réjouirait personne. A commencer par les bénévoles qui fréquentent les lieux depuis plusieurs années. Ainsi, tous les jeudis, des mamies viennent raconter des histoires aux enfants. « C'est un beau moment de partage », souligne Delphine Nizan qui va explorer cette année les thèmes de l'eau et des émotions. J.F.



Des "Idées Folles" au Pass'Temps jusqu'au 24 août



Un œuf avec une crête ? Une idée originale venue avec un bout de scie à métaux.

« Marier l'idée à l'objet pour obtenir l'objet-idée ». Voici le fil rouge de l'exposition de Jacques Chagnot, originaire de Saint-Nicolas-du-Tertre, intitulée "Idées Folles". Cet artiste nous présente plusieurs sculptures contemporaines alliant humour et ingéniosité. « Pour comprendre l'idée qui m'est venue à l'esprit à travers une de mes œuvres, il faut se référer au titre », explique l'intéressé. Jacques Chagnot réalise ce genre de fabrication originale

depuis 1978. « J'étais en région parisienne et j'ai observé une exposition de Man Ray. J'ai adhéré à son courant artistique. Il a déclenché en moi cette volonté d'associer une idée à l'objet. » C'est ainsi qu'il a créé de nombreuses sculptures, tous plus drôles les unes que les autres. Parmi eux, vous pouvez retrouver une danseuse étoile enrobée avec une robe en forme de lampe sur un cheval, un œuf avec une crête de coque ou encore un canard

jaune avec des pattes en spatule. Jacques s'est même mis à inventer ses propres noms de Saint avec l'exemple de Saint Tignasse "saint patron des coiffeurs" : un chauve qui porte ses cheveux au creux de la main. Au Pass'Temps, il réalise une de ces dernières expositions. Mais que va-t-il en advenir de ses œuvres ? « Elles ne seront pas à vendre. Il est difficile de vendre une idée. »

Aurélien Burban

Tarifs communaux 2019

Photocopies

Page A4 noir et blanc	0.20 €
Page A3 NB	0.40 €
Page A4 couleur	0.50 €
Page A3 couleur	1.00 €

Garderie périscolaire

0.50 € le ¼ d'heure

Cimetière

Concession 15 ans	70 €
Concession 30 ans	100 €
Concession 50 ans	150 €
Colombarium 15 ans	70 €
Colombarium 30 ans	100 €
Colombarium 50 ans	150 €

Services communaux

26 € l'heure d'intervention + coût horaire du matériel

Tarifs des locations

Halles de la Guette

- <u>La journée</u>	156 € pour les particuliers de la commune 208 € pour les particuliers extérieurs
- <u>2 jours</u>	260 € pour les particuliers de la commune 332 € pour les particuliers extérieurs

Mairie

Tél : 02.97.93.71.57
Fax : 02.97.93.71.82
mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30
- Samedi de 9h00 à 12h00

Permanence du Maire :

Le mardi entre 18h00 à 20h00 sur rendez-vous

Permanence des adjoints :

Sur rendez-vous

Agence postale

Tél : 02.97.93.71.58

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 10h à 12h.

Bibliothèque

Tél : 02.97.93.71.57

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 15h à 17h
Vendredi : 16h30 à 18h
Samedi : 10h à 12h

Déchèterie de Ruffiac

Horaires d'ouverture :

Mardi : 9h à 12h
Jeudi : 9h à 12h
Samedi : 9h à 12h

Déchèterie de Sérent

Horaires d'ouverture :

Lundi: 13h30 à 18h
Mercredi: 9h à 12h et 13h30 à 18h
Vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 18h 13h30-18h
Samedi : 9h à 12h et 13h30 à 18h

Contacts utiles

Pompiers 18

Samu 15

Gendarmerie 17

Gendarmerie – Malestroit 02.97.75.20.18

Mairie 02.97.93.71.57 mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr

Agence postale 02.97.93.71.58

Ecole Ste-Thérèse 02.97.93.71.54

Presbytère – Carentoir 02.99.08.84.34

Trésor public – Malestroit 02.97.75.12.23

Véolia – Redon 09.69.32.35.29

Edf – Gdf 09.69.39.33.02

France télécom 1014 agence particuliers

1013 dépannage particuliers

Assistante sociale sur RDV 02.97.75.18.88 Mme CRESPIN

Paul Molac, Député 02.97.70.61.72 pmolac@assemblee-nationale.fr

Médecin

Pharmacie

Don du sang

Collectes 2019 à Malestroit de 15h00 à 19h00

Mercredi 27 février

Jeudi 9 mai

Vendredi 10 mai

Mardi 20 août

Mercredi 21 août

Mercredi 16 octobre

Jeudi 6 décembre

Lundi 3 juin collecte à Sérent

